Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212902555-20251201-642025-DE

COMMUNE DE SAINT-MÉEN

6, Rue de la Mairie
29260 SAINT-MÉEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres : 13
Présents : 11
Procuration : 00
Votant : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le premier décembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 24 novembre, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire.

Etaient présents :
- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Pierre MADEC, Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Amandine ROLLAND, Mme Marina DOLOU, Adjoints
- Mr Mikaël FLOC'H, Mr Gérard ROUDAUT, Mme Monique LE HER, Mr Joël CONGAR, Mr Yves CAPPELLESSO, Mr Philippe MOTAIS, Conseillers municipaux

Absents excusés : Mr Gaétan THEPAUT, Mr Gildas LE BRAS

Secrétaire : Mr Philippe MOTAIS

Objet **: mandatement des dépenses d'investissement – année 2026**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits à ladite section de l'année précédente, avant le vote du budget primitif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à mandater des dépenses d'investissement, pour l'année 2026, avant le vote du budget primitif principal, dans la limite du quart des crédits inscrits en section d'investissement de l'année 2025, répartis comme suit :

Article 2111 – terrains nus	20 000 €
Article 2115 – terrains bâtis	50 000 €
Article 21318 – éclairage de foot	24 000 €
Article 21318 – restauration des bannières	3 900 €
Article 2151 – travaux de voirie (Coatanné)	69 000 €
Article 2151 – aménagement trottoirs Prat-Guen	42 000 €
Article 2313 – assainissement avec F. H., ancienne mairie et aménagement du bourg	225 868 €
Article 2324 – éclairage public route de Plouider	16 077 €

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

MAIRIE DE ST-MEEN R.F. 29260 (Finistère)

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE